



Origines du Covid-19: rappel des dates clefs et rapport sur les laboratoires biologiques américains

Par [Anne Philippe](#)

Mondialisation.ca, 05 novembre 2021

France Soir (Tribune)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Les rapports des renseignements américains sur l'origine du Covid-19, établis en août et octobre 2021, n'ont pas réussi à identifier la cause de cette pandémie. Toutefois, Joe Biden n'a pas hésité à y trouver de quoi accuser Pékin, notamment pour des enjeux de politique intérieure états-unienne. Cette piste chinoise est-elle la seule qui devrait être étudiée ? L'analyse de l'historique lié au Covid-19, la revue des [rapports du collectif Drastic](#) (septembre 2021) et de la journaliste d'investigation bulgare [Dilyana Gaytandzhieva](#) de 2018, soulèvent une multitude de questions sur lesquelles l'OMS et l'ONU pourraient se pencher dans une quête de réponses non politisées.

I - Covid-19, petit rappel de dates clefs :

Afin de mieux comprendre le cheminement des évènements, on peut citer les dates-clefs ci-dessous :

1. 2010 : [rapport Rockefeller sur le « Lock Step »](#) ;
2. 2015 : le laboratoire de Pirbright dépose une demande de brevet pour un coronavirus qu'il a développé à partir du SRAS à des fins commerciales et thérapeutiques. Brevet obtenu en novembre 2018. Le laboratoire Pirbright est co-financé par Bill Gates ;
3. Août 2019 : aux États-Unis, on note une vague de pneumonies (soupçon de coronavirus) ;
4. Autour du 8 août 2019 : fermeture du laboratoire de l'armée américaine, Fort Detrick, en raison de problèmes de sécurité ;
5. Septembre 2019 : à Hawaï, infection de citoyens japonais qui n'avaient pas été en Chine ;
6. Du 18 au 27 octobre 2019 : Jeux militaires mondiaux à Wuhan (Chine). Cinq athlètes étrangers ont été hospitalisés pour une infection indéterminée ;
7. 18 octobre : « Event 201 » à New York, parrainé par le Centre de santé publique John Hopkins, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Forum économique mondial. Un des objectifs de cet événement était une simulation informatique d'une pandémie de Coronavirus. Scénario Lock Step ;
8. Novembre 2019 : un rapport d'ABC News dit qu'une filiale du Pentagone mettait en garde dès novembre 2019 contre une nouvelle contagion virulente à Wuhan. Selon les analystes, il pourrait s'agir d'un événement cataclysmique. Informations communiquées à la Defense Intelligence Agency, aux chefs d'État-major des armées du Pentagone et à la Maison-Blanche ;
9. Novembre 2019 : les renseignements israéliens sont avertis par les renseignements américains d'une pandémie potentiellement catastrophique à Wuhan. Les renseignements israéliens confirment ;
10. Novembre 2019 : les alliés de l'OTAN sont également informés de la situation ;

11. Le 26 décembre 2019, le coronavirus est détecté à Wuhan ;
12. 30 décembre 2019 : communication de la nouvelle maladie à l'OMS ;
13. 3 janvier 2020 : le chef du CDC américain, Robert Redfield, a appelé le haut responsable chinois du CDC ;
14. 8 janvier 2020 : il a été déterminé qu'il s'agissait du Covid-19 ;
15. Mike Pompeo déclare en public que le Covid-19 est un « exercice en live » ;
16. Septembre 2021 : le collectif Drastic (collectif de scientifiques indépendants travaillant sur les origines du Covid-19) a mis en ligne des documents selon lesquels l'ONG EcoHealth Alliance aurait soumis en 2018 à l'armée américaine un projet consistant à créer un virus SARS-CoV chimérique, à partir de coronavirus de chauves-souris.

II - Laboratoires d'armes biologiques américains à travers le monde

Le recours aux armes biologiques remonte à l'Antiquité. Il y a déjà plusieurs millénaires, les Hittites utilisaient du bétail contaminé contre leurs ennemis. Toutefois, la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CABT) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2826 du 16 décembre 1971. Il existe quatre obligations majeures des États ayant ratifié cette convention :

1. Ne pas développer, produire, stocker ou acquérir des agents biologiques ou des toxines de types et en quantité qui ne sont pas justifiés par des objectifs prophylactiques ou de protection ainsi que d'autres fins pacifiques ;
2. Ne pas développer, produire, stocker ou acquérir des armes, des équipements ou des vecteurs destinés à utiliser de tels agents ou toxines à des fins hostiles ou dans un conflit armé ;
3. S'engager à détruire ou à convertir à des fins pacifiques, dans un délai de neuf mois après l'entrée en vigueur de la CABT, tous les agents, toxines, armes, équipements et vecteurs en leur possession ;
4. S'engager à ne transférer à quiconque, à ne pas aider, encourager ou inciter un État ou une organisation internationale à fabriquer ces agents, toxines, armes, équipements et vecteurs.

La norme internationale de contrôle des armes biologiques est établie sur :

- Le Protocole de Genève (1925)
- La Convention sur les armes biologiques (1972) : CABT
- La Convention sur les armes chimiques (1993) : CAC. Le CAC prévoit un régime de vérification de son application et de désarmement sous le contrôle de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC).
- Les différentes législations nationales

La Cour Pénale Internationale (article 8 du Statut de Rome), condamne également les armes biologiques en les considérant comme des crimes de guerre. Toutefois, les États-Unis n'ont pas ratifié ce traité, et donc ne peuvent être poursuivis par la CPI à ce titre.

C'est dans ce contexte que Dilyana Gaytandzhieva a émis [un rapport sur les bio-laboratoires secrets américains](#), opérant sous couvert de centres médicaux jouissant généralement de l'immunité diplomatique (sans être sous le contrôle direct de l'État hôte), dans 25 pays à travers le monde, en totale violation de la Convention des Nations Unies sur l'interdiction des armes biologiques. Outre des virus mortels, les spécialistes états-uniens étudient des méthodes de propagation. Ces laboratoires biologiques se sont vus financer et confier leurs missions, entre autres, par le « Defense Threat Reduction Agency » (DTRA), qui n'hésite pas à donner une grande partie du travail dans le cadre du programme militaire « Cooperative

Biological Engagement Program » (CBEP) de 2,1 milliards de dollars, à des entreprises privées (Southern Research Institute, CH2M Hill, Battelle, Metabiota, Black & Veatch...) échappant ainsi au contrôle du Congrès.

On trouve ces laboratoires principalement aux frontières de la Russie, de la Chine et notamment en Ukraine (Science and Technology Center in Ukraine (STCU), laboratoire du Pentagone situé à Kharkiv...), en Géorgie (Centre Lugar), au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est...

Le laboratoire de Fort Detrick (Maryland, USA) est également cité dans la cadre de l'opération passée Whitecoat et de ses liens avec Battelle, pour l'exploitation d'un bio-laboratoire top secret « National Biodefense Analysis and Countermeasures Center » (NBACC), dans le cadre d'un contrat du ministère américain de la Sécurité Intérieure (DHS).

Que peut-on en conclure ?

Face aux divers scénarii possibles, l'OMS devrait lancer une enquête mondiale sur les origines du Covid-19, et non pas se cantonner à des recherches en Chine. Quant à l'ONU et l'OIAC, il serait souhaitable qu'ils lancent des investigations sur les laboratoires biologiques secrets à travers le monde. Ces inquiétudes ont été remontées dans une déclaration commune, lue aux Nations Unies par Moscou et Pékin, début octobre 2021. On peut s'interroger d'ailleurs sur le silence de l'OIAC, qui a reçu il y a déjà plusieurs mois une copie du rapport de Dilyana Gaytandzhieva.

Anne Philippe

La source originale de cet article est France Soir (Tribune)
Copyright © [Anne Philippe](#), France Soir (Tribune), 2021

Articles Par : [Anne Philippe](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca